

CFAR
Procédure d'Accréditation
des médecins

Aide au
DECLENCHEMENT
DES BILANS

- 1^{ère} étape: Se rendre sur le site de l'accréditation: <https://accreditation-des-medecins.fr/siam/index.jsp> .
- Renseigner votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour vous connecter à votre espace personnel.

Haute Autorité de santé | [Accueil Accréditation](#)

Bienvenue sur la page d'authentification du dispositif d'accréditation



Connexion au site de l'accréditation des médecins

Veuillez renseigner les informations ci-dessous

* Nom d'utilisateur :

* Mot de passe :

EN SAVOIR +

Pour en savoir plus sur l'organisation du dispositif d'accréditation

⊕ [Site Haute Autorité de Santé](#)

⊕ [Engagement en 3 étapes](#)

⊕ [HOT-LINE au N°Azur](#)

0810.200.360

⊕
⊕

Les champs marqués d'une astérisque (*) sont obligatoires

OK

- 2^{ème} étape: Une fois connecté(e) à votre espace personnel, cliquez sur le lien « Portail OA – Accréditation ».



Accréditation des médecins

<https://accreditation-des-medecins.fr/siam/medecin/index.jsp>

Souhaitez-vous que Google Chrome enregistre votre mot de passe ?

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Email OA non disponible

Portail Accréditation

- Dossier administratif
 - + Fiche identité
 - + Mot de passe
 - + Historique accréditations
- Demande d'engagement
 - + Questionnaire Auto-évaluation
 - + Nouvelle Demande

Portail OA-Accréditation

Bienvenue sur le site de l'accréditation !

MESSAGE DE LA HAS

Protégez votre mot de passe : refusez systématiquement de l'enregistrer, même si le navigateur internet vous le propose pour que vous n'ayez pas à le retaper lors de votre prochaine connexion. C'est très pratique, mais n'acceptez pas cette proposition dangereuse pour la sécurité du système d'information.

Parution du JAM n°23
 Dans le JAM 23, l'éditorial de Philippe Péridon, directeur du Centre hospitalier de Bagnols sur Cèze (30), évoque les freins de l'intégration de la démarche d'accréditation dans la gestion des risques de l'établissement, avant de proposer des pistes pour décloisonner les deux démarches. Le rapport d'activité des organismes agréés pour l'accréditation, quantitatif et qualitatif, vous est présenté : il sera accessible sur le site de la HAS au cours de l'été

DOCUMENTS

- Charte médecins - établissement
- JAM n°20-Nov 2011
- ALARM-Supplément-JAM n°14-Sept 2010
- Lexique
- JAM n°17-Avr 2011
- Grille ALARM commentée
- Grille ALARM
- Sommaires JAM années 08-09-10
- JAM n°16-Jan 2011

- 3^{ème} étape: Cliquez sur la rubrique « Bilans ».

Anesthésie Réanimation...

Portail OA-Accréditation
Accueil OA

Contact OA-Accréditation:
contact@cfar.org

Portail Accréditation

Portail OA-Accréditation

Accueil spécialité

Spécialité en cours

Anesthésie Réanimation... ▾

VALIDER VOTRE CHOIX

Déclarations d'EPR

→ Déclarer un EPR

→ Suivi des déclarations

→ Consulter un EPR

Amélioration des pratiques

→ Programme individuel

→ Programme de la spécialité

→ Bilans

Vous êtes invité à déclencher votre bilan. Ce bilan doit être adressé à l'OA-Accréditation de votre spécialité au plus tard à la date anniversaire correspondant à votre engagement dans l'accréditation des médecins, soit le **27/06/2012**.
 Cette date constitue une date butoir. Afin de réaliser au mieux ce bilan, il est prudent de ne pas attendre cette date pour débuter.



Nouvelle déclaration d'un Evènement Porteur de Risques médicaux (EPR)
 ⓘ Afin de déclarer un EPR dans [une des spécialités médicales « à risques »](#) : aller sur le Formulaire de déclaration d'un EPR

Vos déclarations en cours
 ⓘ Afin de suivre vos déclarations d'EPR : aller sur le Tableau de suivi des déclarations d'EPR

MISES EN GARDE

Aucun message de mise en garde n'est publié

MESSAGE DE L'OA ACCREDITATION

Cher(e) Collègue,

Merci de prendre quelques minutes pour lire attentivement ce message du CFAR, l'organisme agréé pour l'accréditation des médecins en anesthésie réanimation

INFORMATIONS DE L'OA-ACCREDITATION

 [Exemples d'EPR ciblés, à lire...](#)

DOCUMENTS

 [Charte médecins - établissement](#)

- 4^{ème} étape: Cliquez sur « Déclencher un nouveau bilan ». Deux mois avant la date anniversaire de votre engagement , ex 27/06/2012.

Contact OA-Accréditation:
contact@cfar.org

Portail Accréditation

Portail OA-Accréditation

Bilans

Portail OA-Accréditation / Amélioration des pratiques / Bilans

BONNE PRATIQUE :
Dans le tableau ci-dessous vous pouvez accéder aux bilans qui ont été déclenchés par vous ou par votre organisme agréé dans le cadre de votre démarche d'accréditation.

Ces derniers sont soit des bilans d'accréditation correspondant à la fin de votre première année d'engagement ou tous les 4 ans suivants, soit des bilans annuels réalisés lors des périodes anniversaires intermédiaires.

Ces bilans sont déclenchés par le médecin dans les deux à trois mois qui précèdent une date anniversaire d'engagement, à l'aide de la commande "Déclencher un nouveau bilan" en dehors de cette période la fonction est inactive. La première année, il sera réalisé dans la période des deux mois précédents l'engagement et trois mois pour les années suivantes. Il s'agit pour le médecin d'un temps d'amélioration de ses pratiques. Il convient d'anticiper suffisamment ce travail afin de pouvoir s'interroger sur son implication dans le dispositif.

Les bilans d'accréditation donnent lieu à l'émission d'un avis de l'OA sur l'accréditation du médecin. Cet avis est adressé par l'OA à la HAS qui décide de l'accréditation du médecin et lui adresse, si la décision est positive, un certificat d'accréditation.

Par ailleurs ce tableau peut contenir également des bilans exceptionnels déclenchés par l'organisme agréé, par exemple avant la visite d'un expert auprès du médecin.

PROCHAINES ECHEANCES

Bilan d'accréditation	: 27/06/2013
Bilan annuel	: 27/06/2012

 [Déclencher un nouveau bilan](#)

Avant de déclencher un bilan, vous devez :

- 1 : Vérifier l'actualité des informations de votre dossier administratif
- 2 : Mettre à jour votre programme individuel, notamment sur l'avancement de la réalisation des actions.

INFORMATION : Cliquez sur les entêtes de colonnes pour trier le tableau par ordre croissant/décroissant

- 5^{ème} étape: cliquer sur « enregistrer en brouillon », cela génère un nouveau numéro de bilan et vous sauvegardera les données que vous allez remplir

Accréditation des médecins

<https://accreditation-des-medecins.fr/siam/bilan/BILANform.jsp#>

mail roubaix Google Agenda Google

Déclarations d'EPR
→ Déclarer un EPR
→ Suivi des déclarations
→ Consulter un EPR

Amélioration des pratiques
→ Programme individuel
→ Programme de la spécialité
→ Bilans

Bilan modifié le : (en cours de création)
Etat du bilan : (en cours de création)

* Type de Bilan Annuel
Déclenché par Motif Médecin

Traitement de l'action
Enregistrer en brouillon
VALIDER LE TRAITEMENT

INFORMATION : Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.
Le bilan est constitué de plusieurs volets :
1- Un volet " Dossier administratif "
2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin que lorsqu'il s'agit d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche d'accréditation en répondant à un questionnaire d'auto évaluation.
4- un volet "Observations du médecin" qui contient le bilan effectué par le médecin sur la période considérée. Ces commentaires peuvent être complétés par un document joint si nécessaire.
5- Un volet " Avis de l'OA-Accréditation " qui contient l'avis de l'expert au regard du bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier existe donnera lieu à une décision sur la continuité d'engagement du médecin.

A remplir par le médecin : Dossier administratif, Situation du programme, Questionnaire auto-évaluation, Observations du médecin, Ouvrir l'onglet

A remplir par l'expert : Avis de l'OA-Accréditation

Situation des compteurs
Nombre de déclarations d'EPR en cours : 1
(envoyée à l'OA-Accréditation, en cours d'analyse, complément demandé)
Nombre d'EPR acceptés : 2 (+1) dont nombre d'EPR ciblés : 1 (+0)

- 6ème étape: cliquer sur «bilan » et « n°de bilan » pour le rouvrir et le remplir

Espace OA-Accréditation

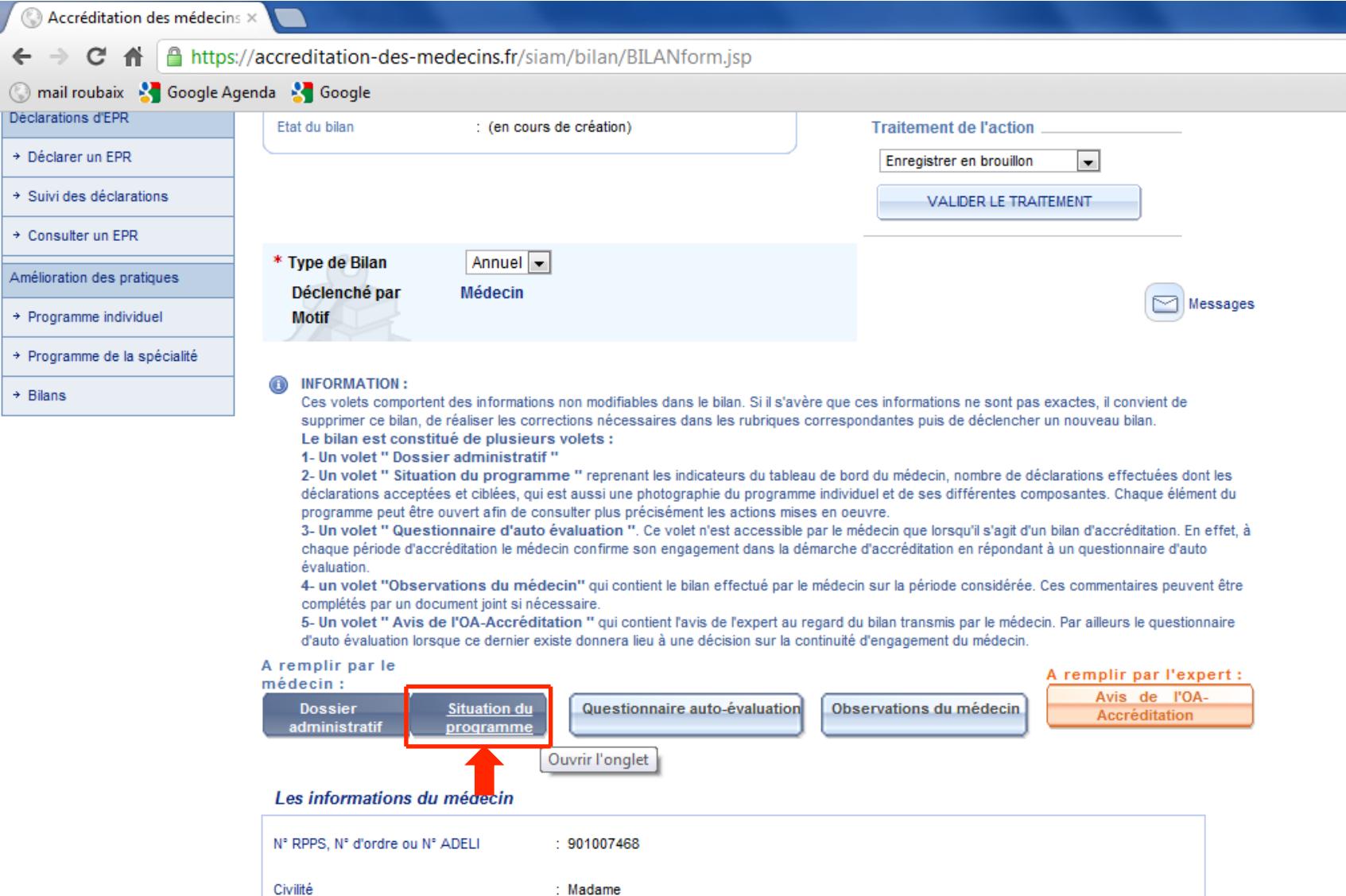
Bilans

Suivi des Bilans

INFORMATION : Cliquez sur les entêtes de colonnes pour trier le tableau par ordre croissant/décroissant

Déclenché par	Dernier enregistrement	Dernier acteur	Type de bilan	Référence	Etat
Médecin	10/05/2012	DROUET NICOLAS	Annuel	49261	Évalué
Médecin	21/06/2011	LORIN FROOHID	Annuel	43442	Évalué
Médecin	14/05/2010	LORIN FROOHID	Annuel	23892	Évalué
Médecin	25/05/2009	YAVORDIOS PATRICK-GEORGES	Accréditation	23892	Demande d'accréditation acceptée

- 7^{ème} étape: Descendez sur la page et Cliquez sur « Situation du Programme ».



Accréditation des médecins x

Etat du bilan : (en cours de création)

Traitement de l'action _____

Enregistrer en brouillon

VALIDER LE TRAITEMENT

* Type de Bilan Annuel

Déclenché par Médecin

Motif

Messages

INFORMATION :
Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.
Le bilan est constitué de plusieurs volets :
 1- Un volet " Dossier administratif "
 2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
 3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin que lorsqu'il s'agit d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche d'accréditation en répondant à un questionnaire d'auto évaluation.
 4- un volet "Observations du médecin" qui contient le bilan effectué par le médecin sur la période considérée. Ces commentaires peuvent être complétés par un document joint si nécessaire.
 5- Un volet " Avis de l'OA-Accréditation " qui contient l'avis de l'expert au regard du bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier existe donnera lieu à une décision sur la continuité d'engagement du médecin.

A remplir par le médecin :

Dossier administratif **Situation du programme** Questionnaire auto-évaluation Observations du médecin

A remplir par l'expert :

Avis de l'OA-Accréditation

Ouvrir l'onglet

Les informations du médecin

N° RPPS, N° d'ordre ou N° ADELI : 901007468

Civilité : Madame

- 8ème étape: A la rubrique « Situation des compteurs », sont indiqués le nombre de vos déclarations d'EPR en cours (ex: 1) et le nombre de vos EPR acceptés: « 2 (+1= Nb d'EPR déclaré depuis dernier bilan) ». Vous devez déclarer au minimum 1 EPR/an pour que votre programme soit validé .

Screenshot of the 'Accréditation des médecins' website showing the 'BILANform.jsp' page.

The page title is 'Accréditation des médecins' and the URL is 'https://accreditation-des-medecins.fr/siam/bilan/BILANform.jsp'. The browser tabs include 'mail roubaix', 'Google Agenda', and 'Google'.

The navigation menu at the top includes 'Dossier administratif', 'Situation du programme' (highlighted in blue), 'Questionnaire auto-évaluation', 'Observations du médecin', and 'Avis de l'OA-Accréditation' (highlighted in orange).

Situation des compteurs

Key statistics displayed:

- Nombre de déclarations d'EPR en cours : 1 (envoyée à l'OA-Accréditation, en cours d'analyse, complément demandé)
- Nombre d'EPR acceptés : 2 (+1) dont nombre d'EPR ciblés : 1 (+0)
- Nombre d'EPR rejetés : 0 (+0)

A red box highlights the 'Nombre d'EPR acceptés' section, and a red arrow points upwards from this section towards the 'Situation du programme individuel' table.

Situation du programme individuel

Information message: INFORMATIONS : Cliquez sur les entêtes de colonnes pour trier le tableau par ordre croissant/décroissant.

Action n°	Origine	Etat	Date de butée	Modifiée le	Dernière minute
103332R	Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation (Recommandation générale)	En attente	27/06/2009 (il y a 2 ans, 11 mois, 27 jours)	27/06/2008 11:23:54	
103342R	Prévenir le risque d'erreur d'administration des médicaments en anesthésie et en réanimation (Recommandation générale)	En attente	27/06/2009 (il y a 2 ans, 11 mois, 27 jours)	27/06/2008 11:23:54	
178854R	Recommandation pour la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie (SFAR) en vigueur _Reco du programme inter-spécialités 2010 (Recommandation générale)	En attente	27/06/2012 (dans 3 jours)	25/08/2011 00:00:00	! Programme en vigueur
103322R	Réduire le risque lié à un contrôle non prévu difficile des voies aériennes supérieures (Recommandation individuelle)	Réalisée	27/06/2011 (il y a 11 mois, 27 jours)	19/10/2010 10:20:56	
	Mise en place de la check-list « sécurité du patient		27/06/2012	23/06/2012	! Recommandation

- 9ème étape: A la rubrique « Situation du programme individuel », cliquez sur le numéro de la première action ex: 103332R.

Screenshot of a web browser showing the "Situation du programme individuel" page from the Accreditation des médecins website. The URL is <https://accreditation-des-medecins.fr/siam/bilan/BILANform.jsp>.

The page displays a table of individual program actions. The first action, "103332R", is highlighted with a red box and a red arrow pointing to it from below, indicating it is the target for clicking.

Action n°	Origine	Etat	Date de butée	Modifiée le	Dernière minute
103332R	Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation (Recommandation générale)	En attente	27/06/2009 (il y a 2 ans, 11 mois, 27 jours)	27/06/2008 11:23:54	
103332R	Prévenir le risque d'erreur d'administration des médicaments en anesthésie et en réanimation (Recommandation générale)	En attente	27/06/2009 (il y a 2 ans, 11 mois, 27 jours)	27/06/2008 11:23:54	
178854R	Recommandation pour la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie (SFAR) en vigueur _Reco du programme inter-spécialités 2010 (Recommandation générale)	En attente	27/06/2012 (dans 3 jours)	25/08/2011 00:00:00	! Programme en vigueur
103322R	Réduire le risque lié à un contrôle non prévu difficile des voies aériennes supérieures (Recommandation individuelle)	Réalisée	27/06/2011 (il y a 11 mois, 27 jours)	19/10/2010 10:20:56	
177118R	Mise en place de la check-list « sécurité du patient au bloc opératoire » _Inter-spécialités 2010 (Recommandation individuelle)	En attente	27/06/2012 (dans 3 jours)	23/06/2012 21:37:44	! Recommandation individuelle
146932A	Participation à des actions de FMC centrées sur la gestion du risque en anesthésie réanimation (Activité)	En cours	27/06/2011 (il y a 11 mois, 27 jours)	24/06/2012 12:28:03	
146922A	Engagement continu dans un programme d'évaluation des pratiques professionnelles dont la participation à des RMM (Activité)	Réalisée	27/06/2011 (il y a 11 mois, 27 jours)	19/10/2010 10:24:46	

- 10^{ème} étape: Télécharger les « documents associés » de la rubrique « recommandations ou activité à l'origine de l'action ». Leur lecture vous aidera pour renseigner la mise en œuvre des actions .

Accréditation des médecins X Accréditation des médecins X

https://accreditation-des-medecins.fr/siam/programme/PROGindivformA.jsp?nav=non&id=103332&hasId=8013284&origine=RG&codeSpecialite

mail roubaix Google Agenda Google

Recommandation ou activité à l'origine de l'action

Référence	Intitulé	Périmètre d'applicabilité	Délai maximal de réalisation	Validée le	Documents associés
452	Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation	Anesthésie Réanimation...	3	22/04/2008	 REC_2008_000452.pdf tpfresco.pdf transfusion_erythrocytaire.pdf

Si l'action est non applicable, annulée ou non réalisée, Veuillez en indiquer le motif



Mise en œuvre de l'action

Description des actions mises en œuvre

- 11^{ème} étape: Renseigner sur la mise en œuvre de l'action au sein de votre structure par une formalisation dans l'espace prévu à cet effet.

The screenshot shows a web browser window with two tabs both titled "Accréditation des médecins". The URL in the address bar is <https://accreditation-des-medecins.fr/siam/programme/PROGindivformA.jsp?nav=non>. Below the address bar, there are links for "mail roubaix", "Google Agenda", and "Google".

The main content area contains the following text in orange:

Si l'action est non applicable, annulée ou non réalisée, Veuillez en indiquer le motif

Below this is a large empty text input field.

A red rectangular box highlights the "Mise en œuvre de l'action" section. Inside this box, there is a sub-section titled "Description des actions mises en œuvre" which also has a yellow border around its input field.

At the bottom of the highlighted section, there is a "Date de butée" field containing the date "27/06/2009" with a small dropdown arrow to its right. A red arrow points upwards from the bottom of the "Bilan de l'action" section towards the "Date de butée" field.

The "Bilan de l'action" section is partially visible at the very bottom.

- 12^{ème} étape: : A la rubrique « Bilan de l’Action », les résultats obtenus sont à commenter.

The screenshot shows a web page titled "Accréditation des médecins" with two tabs open. The URL in the address bar is <https://accreditation-des-medecins.fr/siam/programme/PROGindivformA.jsp?nav=non&id=103332&hasId=8013284&origine=RG&codeSpec>. The page contains a date selector set to "27/06/2009". Below the header, there are two main sections: "Bilan de l'action" and "Commentaires sur la mise en oeuvre", both enclosed in a large red rectangular box. At the bottom, there is a file upload field labeled "Joindre les fichiers : Choisissez un fichier" with the message "Aucun fichier choisi". To the right, it says "Aucun document". A red arrow points upwards from the bottom of the red box towards the "Choisissez un fichier" button.

Bilan de l'action

Résultats obtenus

Commentaires sur la mise en oeuvre

Joindre les fichiers : Aucun fichier choisi

Aucun document

- 13ème étape: : A la rubrique « traitement de l’Action », sélectionnez dans le menu déroulant l’ état d’ avancement de chaque action du programme . Vous devez valider toutes les actions du programme sur les cinq années indépendamment de la déclaration des EPR .Dans l’ exemple ci-dessous vous devez valider le programme en lien avec le retard transfusionnel même si vous n’ avez pas déclaré cet EPR ciblé

Screenshot of a web application interface for managing medical programs. The URL is https://accreditation-des-medecins.fr/siam/programme/PROGindivformA.jsp?nav=non&id=103332&hasId=8013284&origine=RG&codeSpecialite=ANEST.

The page title is "Programme individuel".

Left sidebar: "Action d'amélioration N°103332R"

- Origine : Recommandation Générale
- Programme : Programme de la spécialité - CFAR 2008
- Crée le : 27/06/2008
- Modifiée le : 27/06/2008 11:23:54
- Etat : En attente

Right sidebar: "Traitement de l'action" dropdown menu (highlighted with a red box and arrow)

- Non réalisée
- Non applicable
- Annulée
- En cours** (selected)
- Réalisée

Buttons: "VALIDER LE TRAITEMENT" and "Imprimer".

Main content area: "Recommandation ou activité à l'origine de l'action" table

Référence	Intitulé	Périmètre d'applicabilité	Délai maximal de réalisation	Validée le	Documents associés
452	Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation	Anesthésie Réanimation...	3	22/04/2008	REC_2008_000452.pdf tpfeco.pdf transfusion_erythrocytaire.pdf

Text: "Si l'action est non applicable, annulée ou non réalisée, Veuillez en indiquer le motif" (highlighted with a red box and arrow).

Bottom footer: "Mise en œuvre de l'action".

- 14^{ème} étape: (1) Une fois les informations renseignées, cliquez sur « valider le traitement » afin de valider les renseignements. (2) Une fois validé, fermez l'onglet pour revenir à la page de la situation du programme individuel.

Programme individuel

Action d'amélioration N°103332R

Origine	: Recommandation Générale
Programme	: Programme de la spécialité - CFAR 2008
Crée le	: 27/06/2008
Modifiée le	: 27/06/2008 11:23:54
Etat	: En attente

Recommandation ou activité à l'origine de l'action

Référence	Intitulé	Périmètre d'applicabilité	Délai maximal de réalisation	Validée le	Documents associés
452	Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation	Anesthésie Réanimation...	3	22/04/2008	REC_2008_000452.pdf tpfeco.pdf transfusion_erythrocytaire.pdf

Si l'action est non applicable, annulée ou non réalisée, Veuillez en indiquer le motif

- 15^{ème} étape: (1) De retour au tableau résumant la situation du programme individuel, répétez les étapes 9 à 14 pour les actions restantes.
- (2) Exemple de description de l' action: « participation à des actions de FMC centrées sur la gestion du risque en anesthésie réanimation »

Screenshot of a web browser showing the "Situation du programme individuel" (Individual Program Status) page from the Accreditation des médecins website. The URL is <https://accreditation-des-medecins.fr/siam/bilan/BILANform.jsp#>.

The page displays a table of individual program actions. A red box highlights the last row, and a red arrow labeled (2) points to the action description. Another red box highlights the second row, and a red arrow labeled (1) points to the action description.

Action n°	Origine	Etat	Date de butée	Modifiée le	Dernière minute
103332R	Prévenir le retard transfusionnel en anesthésie et en réanimation (Recommandation générale)	En attente	27/06/2009 (il y a 2 ans, 11 mois, 27 jours)	27/06/2008 11:23:54	
103342R	Prévenir le risque d'erreur d'administration des médicaments en anesthésie et en réanimation (Recommandation générale)	En attente	27/06/2009 (il y a 2 ans, 11 mois, 27 jours)	27/06/2008 11:23:54	
1788...R (1) 103322R	Recommandation pour la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie (SFAR) en vigueur _Reco du programme inter-spécialités 2010 (Recommandation générale)	En attente	27/06/2012 (dans 3 jours)	25/08/2011 00:00:00	Programme en vigueur
177118R	Réduire le risque lié à un contrôle non prévu difficile des voies aériennes supérieures (Recommandation individuelle)	Réalisée	27/06/2011 (il y a 11 mois, 27 jours)	19/10/2010 10:20:56	
146932A	Mise en place de la check-list « sécurité du patient au bloc opératoire » _Inter-spécialités 2010 (Recommandation individuelle)	En attente	27/06/2012 (dans 3 jours)	23/06/2012 21:37:44	Recommandation individuelle
146922A	Participation à des actions de FMC centrées sur la gestion du risque en anesthésie réanimation (Activité)	En cours	27/06/2011 (il y a 11 mois, 27 jours)	24/06/2012 12:28:03	
	Engagement continu dans un programme d'évaluation des pratiques professionnelles dont la participation à des RMM (Activité)	Réalisée	27/06/2011 (il y a 11 mois, 27 jours)	19/10/2010 10:24:46	

- 16^{ème} étape: Exemple de formalisation de mise en œuvre de l'action (vous devez avoir validé au total 12h de formation en gestion de risques).

Screenshot of a web browser showing the "Accréditation des médecins" platform. The URL is <https://accreditation-des-medecins.fr/siam/programme/PROGindivformA.jsp?nav=non&id=146932&hasId=8013284&origine=A&codeSpecialite=ANES>.

Recommandation ou activité à l'origine de l'action

Référence	Intitulé	Périmètre d'applicabilité	Exigence de participation	Délai maximal de réalisation	Validée le	Documents associés
452	Participation à des actions de FMC centrées sur la gestion du risque en anesthésie réanimation	Anesthésie Réanimation...	Obligatoire	4	13/05/2011	ACT_2008_000452_V2.pdf Détail >>

Mise en œuvre de l'action

Description des actions mises en œuvre

Concernant la gestion du risque d'intubation difficile :
 - stage intubation difficile référence 10UEVUXW = 9 heures

Déplacement une journée ARRES - ASSPRO de formation pour la prévention du risque en AR : N° Label 11XMMFYL = 6 heures



- 17^{ème} étape: Dans le cadre du premier bilan d'accréditation, veuillez remplir le questionnaire d'auto-évaluation avant d'envoyer le bilan à l'OA.

Accréditation des médecins

<https://accreditation-des-medecins.fr/siam/bilan/BILANform.jsp#>

mail roubaix Google Agenda Google

Bilan modifié le : (en cours de création)
Etat du bilan : (en cours de création)

Traitement de l'action
Enregistrer en brouillon ▾
VALIDER LE TRAITEMENT

* Type de Bilan Annuel ▾
Déclenché par Médecin
Motif

Messages

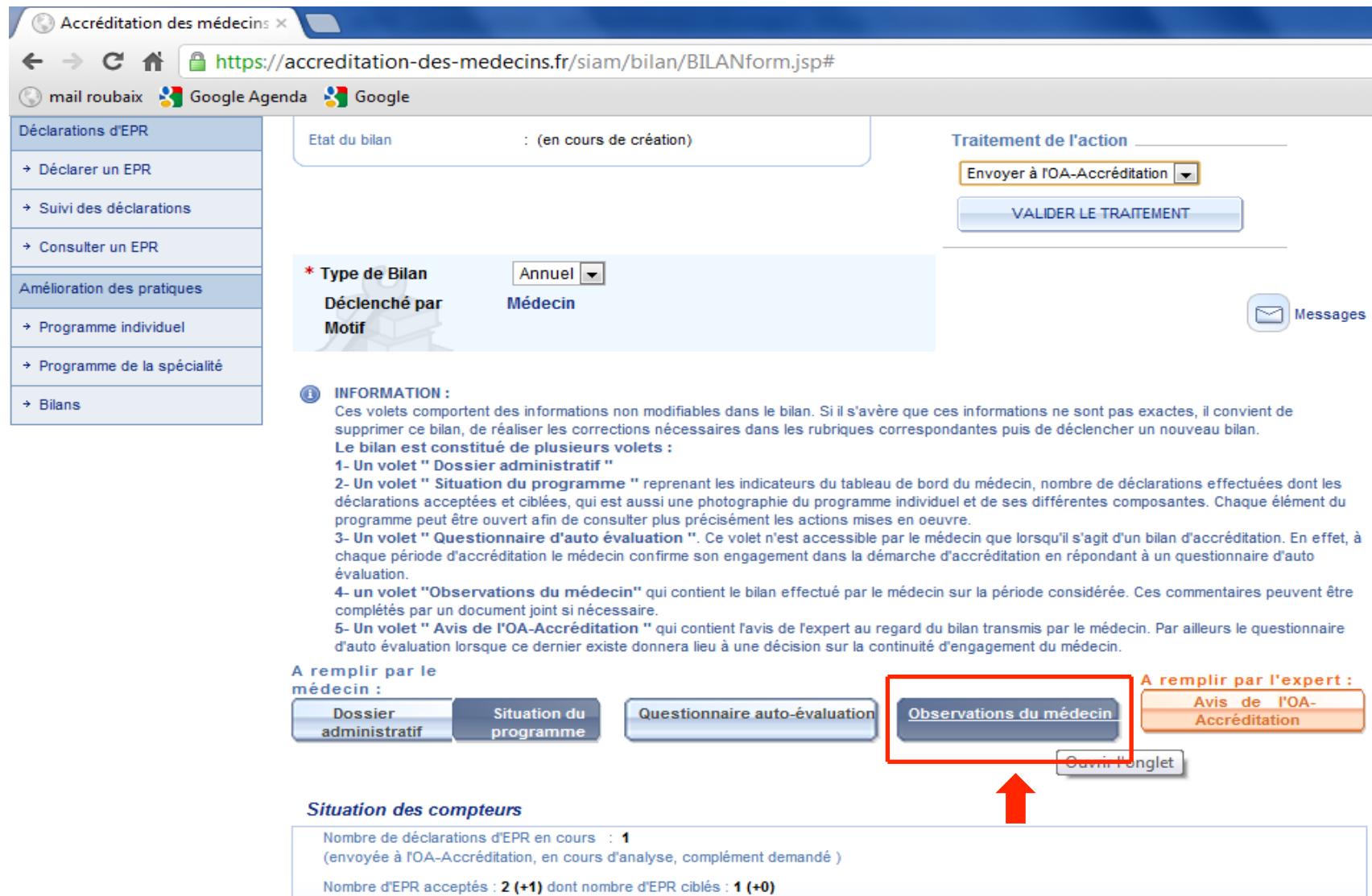
INFORMATION :
Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.
Le bilan est constitué de plusieurs volets :
1- Un volet " Dossier administratif "
2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin que lorsqu'il s'agit d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche d'accréditation en répondant à un questionnaire d'auto évaluation.
4- un volet "Observations du médecin" qui contient le bilan effectué par le médecin sur la période considérée. Ces commentaires peuvent être complétés par un document joint si nécessaire.
5- Un volet " Avis de l'OA-Accréditation " qui contient l'avis de l'expert au regard du bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier existe donnera lieu à une décision sur la continuité d'engagement du médecin.

A remplir par le médecin :
Dossier administratif Situation du programme Questionnaire auto-évaluation Observations du médecin
Ouvrir l'onglet

A remplir par l'expert :
Avis de l'OA-Accréditation

Situation des compteurs
Nombre de déclarations d'EPR en cours : 1
(envoyée à l'OA-Accréditation, en cours d'analyse, complément demandé)
Nombre d'EPR acceptés : 2 (+1) dont nombre d'EPR ciblés : 1 (+0)

- 18^{ème} étape: Une fois chaque action renseignée selon son état d'avancement, cliquez sur les « Observations du médecin ».



Accréditation des médecins > https://accreditation-des-medecins.fr/siam/bilan/BILANform.jsp#

Déclarations d'EPR : + Déclarer un EPR, + Suivi des déclarations, + Consulter un EPR

Amélioration des pratiques : + Programme individuel, + Programme de la spécialité, + Bilans

Etat du bilan : (en cours de création)

Traitement de l'action : Envoyer à l'OA-Accréditation, VALIDER LE TRAITEMENT

* Type de Bilan : Annuel

Déclenché par Motif : Médecin

INFORMATION : Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.

Le bilan est constitué de plusieurs volets :

- 1- Un volet " Dossier administratif "
- 2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
- 3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin que lorsqu'il s'agit d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche d'accréditation en répondant à un questionnaire d'auto évaluation.
- 4- un volet "Observations du médecin" qui contient le bilan effectué par le médecin sur la période considérée. Ces commentaires peuvent être complétés par un document joint si nécessaire.
- 5- Un volet " Avis de l'OA-Accréditation " qui contient l'avis de l'expert au regard du bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier existe donnera lieu à une décision sur la continuité d'engagement du médecin.

A remplir par le médecin : Dossier administratif, Situation du programme, Questionnaire auto-évaluation, Observations du médecin (highlighted with a red border)

A remplir par l'expert : Avis de l'OA-Accréditation

Situation des compteurs

Nombre de déclarations d'EPR en cours : 1 (envoyée à l'OA-Accréditation, en cours d'analyse, complément demandé)

Nombre d'EPR acceptés : 2 (+1) dont nombre d'EPR ciblés : 1 (+0)

- 19ème étape: Une fois les observations du médecin renseignées, cliquez sur le menu déroulant de la rubrique « Traitement de l'action » et sélectionnez « Envoyer à l'OA – Accréditation ».

Screenshot of the 'Accréditation des médecins' web application interface, showing the 'Bilan' (Bilans) section. A red box highlights the dropdown menu under 'Traitement de l'action' (Treatment of the action), and a red arrow points to the 'Envoyer à l'OA-Accréditation' (Send to OA-Accreditation) option, which is selected.

Portail OA-Accréditation / Amélioration des pratiques / Bilans

BILAN

Spécialité	: Anesthésie Réanimation...
Engagement du	: (en cours de création)
Bilan créé le	: (en cours de création)
Bilan modifié le	: (en cours de création)
Etat du bilan	: (en cours de création)

PROCHAINES ECHEANCES

Bilan d'accréditation	: 27/06/2013
Bilan annuel	: 27/06/2012

Traitement de l'action

Enregistrer en brouillon
Enregistrer en brouillon
Envoyer à l'OA-Accréditation

*** Type de Bilan**

Annuel ▾
Déclenché par Médecin
Motif

INFORMATION :
Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.
Le bilan est constitué de plusieurs volets :
1- Un volet " Dossier administratif "
2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin que lorsqu'il s'agit d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche d'accréditation en répondant à un questionnaire d'auto évaluation.
4- un volet "Observations du médecin" qui contient le bilan effectué par le médecin sur la période considérée. Ces commentaires peuvent être complétés par un document joint si nécessaire.
5- Un volet "Avis de l'OA-Accréditation" qui contient l'avis de l'expert au regard du bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier existe donnera lieu à une décision sur la continuité d'engagement du médecin.

A remplir par le médecin : A remplir par l'expert :

- 20 ème étape: une fois « Envoyez à l'OA – Accréditation » sélectionné, cliquez sur « Valider le traitement ». Prévenez le médecin en charge de votre bilan afin qu' il puisse vous le valider

Screenshot of the 'Portail OA-Accréditation / Amélioration des pratiques / Bilans' page on the accreditation portal.

The URL in the browser bar is <https://accreditation-des-medecins.fr/siam/bilan/BILANform.jsp#>

Left Sidebar (Portail OA-Accréditation):

- Accueil spécialité
- Spécialité en cours: Anesthésie Réanimation...
- Déclarations d'EPR
- Déclarer un EPR
- Suivi des déclarations
- Consulter un EPR
- Amélioration des pratiques
- Programme individuel
- Programme de la spécialité
- Bilans

Main Content Area:

BILAN : N° 000000

Spécialité	: Anesthésie Réanimation...
Engagement du	: (en cours de création)
Bilan créé le	: (en cours de création)
Bilan modifié le	: (en cours de création)
Etat du bilan	: (en cours de création)

Right Side Buttons:

- Retour | Imprimer
- PROCHAINES ECHEANCES
- Bilan d'accréditation : 27/06/2013
- Bilan annuel : 27/06/2012
- Traitement de l'action
- Envoyer à l'OA-Accréditation (dropdown menu)
- VALIDER LE TRAITEMENT (button, highlighted with a red box and a red arrow pointing to it)
- Valider le traitement de l'action
- Messages

Bottom Information:

INFORMATION :
 Ces volets comportent des informations non modifiables dans le bilan. Si il s'avère que ces informations ne sont pas exactes, il convient de supprimer ce bilan, de réaliser les corrections nécessaires dans les rubriques correspondantes puis de déclencher un nouveau bilan.
Le bilan est constitué de plusieurs volets :
 1- Un volet " Dossier administratif "
 2- Un volet " Situation du programme " reprenant les indicateurs du tableau de bord du médecin, nombre de déclarations effectuées dont les déclarations acceptées et ciblées, qui est aussi une photographie du programme individuel et de ses différentes composantes. Chaque élément du programme peut être ouvert afin de consulter plus précisément les actions mises en oeuvre.
 3- Un volet " Questionnaire d'auto évaluation ". Ce volet n'est accessible par le médecin que lorsqu'il s'agit d'un bilan d'accréditation. En effet, à chaque période d'accréditation le médecin confirme son engagement dans la démarche d'accréditation en répondant à un questionnaire d'auto évaluation.
 4- un volet "Observations du médecin" qui contient le bilan effectué par le médecin sur la période considérée. Ces commentaires peuvent être complétés par un document joint si nécessaire.
 5- Un volet " Avis de l'OA-Accréditation " qui contient l'avis de l'expert au regard du bilan transmis par le médecin. Par ailleurs le questionnaire d'auto évaluation lorsque ce dernier existe donnera lieu à une décision sur la continuité d'engagement du médecin.